

La problématique de la notation des tons pour une orthographe harmonisée des langues africaines

Silué S Jacques, MC
Université F. Houphouët-Boigny de Cocody
sajsilue@yahoo.fr / sassongosiluejp@gmail.com
+ (225) 08 34 67 39 / 05 07 63 09

Abstract

Tones make one of the key distinctive characteristics in languages where this supra-segmental feature is attested. In those languages tones do allow both the discrimination of units within the language system and the typological distinction of several dialects of the same cluster whereby some units are identical at the auto-segmental level and differ just by their tonal patterns. So is the case kuflo and nyarafolo, two dialects of the Senufo language cluster. When the objective is to describe the language in the context of language documentation or in the context of prime level literacy, tones could be noted since unit identification and discrimination is the objective. However if the task is to devise a spelling for ordinary use and or practical utility, the distinction between the phonetic transcription of speech where dialectal variations are highlighted and orthographic scripture meant to encompass dialectal differences. In such a case, the writing being orthographic, tone marking must be avoided. The kuflo and nyarafolo dialects have been used as a case study; however, the analysis could be opened to other dialects of Senufo cluster, extended to other clusters and to all tone languages.

Key-words:

Tone – phonetic transcription – tone marking – transversal orthography speech – language – Kuflo - Nyarafolo

Résumé

Le ton est l'un des traits pertinents dans les langues où ce phénomène suprasegmental est attesté. Les tons permettent à la fois de discriminer les unités dans une même langue et de distinguer typologiquement plusieurs parlers du même cluster à partir de certaines unités communes aux parlers mais dont les schèmes tonals diffèrent; c'est le cas du kuflo et du nyarafolo, parlers du groupe sénoufo. Si l'on se situe au plan de la description pour des besoins de documentation ou dans le cadre de l'alphabétisation primaire, les tons doivent être notés puisqu'il s'agit de discriminer les unités. En revanche lorsqu'il s'agit de l'orthographique, l'on devrait distinguer la transcription phonétique qui représente la parole, lieu de prédilection des variations dialectales de la représentation scripturale sous une forme orthographique qui doit transcender les différences dialectales. Dans ce cas-ci, l'orthographique sera débarrassée des tons. Ce principe appliqué au kuflo et au nyarafolo est sans doute applicable à d'autres parlers du même cluster sénoufo, aux parlers d'autres clusters et peut-être à toutes les langues à tons.

Mots-clés :

*ton - transcription phonétique - notation des tons - orthographe transversale – parole – langue
– kuflo - nyarafolo*

INTRODUCTION

La pertinence ou l'importance des tons dans le fonctionnement de bon nombre de langues africaines n'est plus à discuter. En revanche, pour l'écriture de ces langues, si l'unanimité se fait autour de la représentation des unités auto-segmentales (i.e. les phonèmes), tel n'est pas du tout le cas de la notation des tons surtout lorsqu'il s'agit des langues sans tradition scripturale solidement établie.

La question de la notation des tons se pose en des termes relativement différents en fonction de ce à quoi l'on destine l'écriture des langues. On écrira une langue dans une perspective purement descriptive pour connaître la structure et pour satisfaire un souci de documentations. L'écriture de la langue peut intervenir dans le cadre pédagogique et singulièrement dans les projets d'alphabétisation où il faut apprendre à des adultes à identifier puis à prononcer les mots de leur langue pour ensuite les transcrire conformément à la manière dont ils sont dits à l'oral. Enfin, l'écriture peut être envisagée dans le cadre général de l'instrumentalisation des langues pour la production, la diffusion et l'accès à l'information en contexte de développement ; dans ce cas-ci on cherche à équiper la langue d'une forme scripturale conventionnée, une orthographe, qui ne saurait être confondue avec la transcription phonétique. La question devient encore plus complexe si l'on veut mettre au point une orthographe qui soit transversale c'est-à-dire valide et exploitable pour la représentation scripturale de plusieurs parlars d'un même groupe de langues ou au-delà.

La question de la notation des tons reste un sujet très controversée ; en effet, lorsque certains spécialistes de l'alphabétisation sont d'avis que les tons doivent être systématiquement notés (Aliou Kéïta nd, Otsaga 2002, Sanou 1994), d'autres chercheurs comme Bird (1998) se demandent, par moments, si la notation systématique des tons n'est pas un artéfact de chercheurs, peu conforme à la perception qu'en ont les locuteurs utilisateurs natifs des langues concernées. Dans tous les cas, comme le dit Bird (op. cit. 1) « tone languages provide some interesting challenges for the designers of new orthographies » et pour l'orthographe du Bambara, DIARRA (1984) n'énonce pas moins de 5 règles dont on se demande si les bénéficiaires des programmes d'alphabétisation peuvent les mémoriser toutes. Adoptant une position plus mitigée, d'autres chercheurs comme Ettien (2014), font remarquer que la notation des tons, comme leur omission totale sont source de problèmes à la lecture comme à l'écriture.

Le présent travail se penche sur la question de la notation des tons pour l'orthographe de deux langues gur du Nord de la Côte d'Ivoire, le kuflo parlé dans la région de Dikodougou et le nyarafolo parlé dans le Département de Ferkessédougou. Les deux parlars ne sont pas géographiquement contigus ; ils sont distants l'un de l'autre d'une centaine de kilomètres et

séparés sous la forme d'un continuum par plusieurs autres parlés que sont le Cebara de la région de Korhogo et le nafaŋra de Napié et Sinématiali (Yéo Oumar 2012).

L'objectif de ce travail n'est pas une description systématique des tons dans les langues concernées ; il s'agit plutôt de montrer qu'une bonne compréhension du statut linguistique des tons d'une part, et ce que devrait être une orthographe *transversale ou harmonisée* d'autre part, pourrait justifier au plan scientifique l'option de faire figurer les tons ou pas.

Pour répondre sans émotion à la question de la transcription ou non des tons, il faudrait d'abord répondre à nombre de questions :

- Quel est le statut des tons dans les langues où le phénomène est attesté ?
- Pourquoi doit-on écrire les langues, que gagne-t-on à les écrire alors que pour leur fonctionnement le plus ordinaire elles n'ont nullement besoin d'être écrites ? Quel format d'écriture pour les langues et à quelle fin ?
- Lorsqu'on décide de représenter une langue sur support représente-t-on, de la sorte, la parole ou la langue (au sens de la dichotomie saussurienne) ?
- Quelles sont les implications pratiques, idéologiques, scientifiques, pédagogiques, voire économiques (au sens financier) de la décision de noter systématiquement ou plutôt d'ignorer totalement les tons à l'écriture ?

Nous organisons cette brève réflexion autour de trois axes: il s'agira d'abord de se prononcer sur le statut linguistique du ton dans les systèmes linguistiques, ensuite analyser le statut du ton suivant les deux principales formes d'écriture pour aboutir au statut du son dans les orthographe transversales telles que préconisées par CASAS (Nikiéma et al. 2004, Kipré et al. 2013).

1. LE STATUT LINGUISTIQUE DU TON DANS LES SYSTÈMES LINGUISTIQUES

Le ton est, à côté de l'accent de mot (en anglais), de l'intonation, de l'accentuation, etc. un des phénomènes suprasegmentaux très exploité par nombre de langues naturelles parmi lesquelles, la majorité des langues de la famille Niger-Congo, singulièrement celles d'Afrique de l'Ouest. On reconnaît au ton deux valeurs cardinales : la valeur intrinsèque ou endogène et, la valeur extrinsèque ou à caractère typologique.

1.1 La valeur distinctive intrinsèque

Nous appelons « valeur distinctive intrinsèque » celle que les langues à tons exploitent pour les besoins de discrimination des formes à structure auto-segmentale identiques : deux formes ont la même structure auto-segmentale avec les même unités de son combinées selon le même schéma et ne doivent leur différence qu'à un ton près. Dans les langues à l'étude, le kuflo et le nyarafolo, trois tons ponctuels sont attestés, le ton haut (H), bas (B), moyen (M), et qui peuvent connaître des modulations donnant ainsi des séquences tonales haut puis bas (HB), bas puis haut (BH), bas puis moyen (BM), moyen puis bas (MB). Certaines séquences attestent de la succession du même ton ponctuel en ton haut-haut (HH), en tons bas-bas (BB) et en tons moyen-moyen.

A titre d'illustration la séquence auto-segmentale /kɔlɔ/ en kuflo peut recevoir les schèmes tonals ci-après :

Tableau 1 : Illustration de la valeur distinctive du ton

Structure (mot)	de la structure tonale	Pour signifier...
/kɔlɔ/	HM	<i>singe</i>
	MB	<i>bras</i>
	BH	<i>puits</i>
	MM	<i>tousser, rafler (récolte)</i>
	HH	<i>interjection pour « entrer subrepticement »</i>

On rappellera en passant que la valeur distinctive du ton est attestée au plan lexical (discrimination des mots en paires minimales) et une valeur grammaticale puisqu'il servira à marquer des différences en temps et/ou aspect. Cette caractéristique des tons est considérée comme distinction intrinsèque par qu'elle exploite les oppositions pertinentes à l'intérieur même d'une seule variante de langue.

1.2 La valeur distinctive à caractère typologique

Nous appelons « valeur distinctive extrinsèque à caractère typologique », celle qui permet de distinguer des **types de parlars** sénoufo du même cluster : les structures auto-segmentales sont identiques mais les deux parlars voisins optent chacun pour une structure tonale qui lui est propre. C'est le cas du contraste entre le kuflo de Dikodougou et le nyarafolo de Ferkessédougou dans le tableau ci-après:

Tableau 2 : Les oppositions de ton en kuflo et en nyarafolo

<i>Structure (mot)</i>	<i>ayant la structure tonale...</i>		<i>pour signifier...</i>
kuflo / nyarafolo	kuflo	nyarafolo	
suro	MB	MM	<i>nourriture</i>
telige	MMB	MMM	<i>fourche</i>
kotunɔ	BMM	HMM	<i>singe (rouge)</i>
celiwe	MMB	MMM	<i>femme</i>
tabali	BHH	HMM	<i>table</i>
kuu	BB	HB	<i>mort</i>
nyugo	BB	MB	<i>tête</i>
kafeleʔe	HMMB	MHHM	<i>vent</i>
yaama	MB	MM	<i>maladie</i>
loʔo	BB	MM	<i>eau</i>
cedaala	HBB	MHM	<i>place du marché</i>

Les adeptes de la notation systématique des tons à l'écriture insistent que lorsque les tons sont absents, cela crée quelque confusion ou entraîne une ambiguïté entre les mots ; mais ils se gardent généralement de préciser que cette ambiguïté ne se manifeste que si les mots sont pris isolément. Nous leur opposerons que sur un plan pratique, dans l'usage réel de la langue, l'emploi de mots isolés est rare et qu'elle reste très peu conforme à l'utilisation normale de la langue par les locuteurs. Il en est de même de l'ambiguïté qu'entraînerait l'absence de tons ; est elle aussi un artéfact pédagogique ou de procédure descriptive, lorsqu'il s'agit de présenter, hors de l'usage normal de la langue, des oppositions sous la forme de paires minimales. Le locuteur naturel est très peu conscient de l'existence des paires minimales et l'ambiguïté n'a de valeur que chez le chercheur qui, à la différence des locuteurs ordinaires, n'a pas un rapport utilitaire immédiat à la langue.

En ce qui concerne la valeur distinctive à caractère typologique, toujours très à cheval sur le principe de la notation systématique des tons, les adeptes de la notation des tons réjouiront de ce que la différence de schèmes tonals permet de distinguer deux variantes du même parler. Là aussi on peut faire remarquer que la différence de schème tonal lorsque l'on passe du kuflo au nyarafolo ne peut pas compromettre de manière significative la fonction essentielle du langage, à savoir la communication. Lorsque le kuflo prononce le mot « *suro* » (pour nourriture) avec le schème tonal MB, cela ne pose aucun problème de compréhension au locuteur nyarafolo qui préfère le schème MM pour le même mot.

Face à l'utilisation naturelle des langues par les locuteurs authentiques et à la fascination des chercheurs pour le distinctif, il y a lieu de se demander pourquoi il faut doter les langues de systèmes d'écriture et quel(s) système(s) d'écriture.

2. POURQUOI ÉCRIT-ON LES LANGUES ?

En apparence, cette question et la réponse qu'elle suscite semblent triviales. Pourtant en remontant l'histoire de l'apparition des premières formes d'écritures (Goody) on réalise qu'une foule de raisons ont poussé les hommes à vouloir écrire leurs langues. Avec l'écriture, il s'est agi de représenter sur un support quelconque, ce qui, en réalité se déploie sur le temps mais s'évanouit tout aussi rapidement. La question pourrait alors être posée autrement : à quoi sert donc l'écriture et peut-elle vraiment représenter la langue. Si d'aventure l'écriture la représentait, s'agit-il de la langue orale, ou de la langue, au sens de la dichotomie méthodologique de Saussure ?

Lorsque l'on pense à des écritures comme le Chinois, on se réalise pleinement la pertinence de cette interrogation : les écritures représentent-elles la parole ou la langue ? La réponse à ces interrogations permettra de se situer définitivement sur la question de la notation des tons à l'orthographe. On fera remarquer en passant que la communauté linguistique chinoise reconnaît plus de 400 dialectes où l'intercompréhension est parfois quasi-nulle, ce qui n'empêche nullement toutes ces différentes communautés linguistiques, quelle que soit leur dispersion à travers le monde, de ne reconnaître et utiliser qu'une et une même écriture et cela, sans aucune contrainte sur la lecture et la compréhension des textes écrits.

Ainsi, le cas chinois est parfaitement illustratif de la différence à observer entre les types d'écritures et de l'épineuse question de savoir si l'écriture doit être une représentation de la parole ou plutôt la langue. Si l'on remonte dans l'histoire de l'apparition de l'écriture il y a environ 3.500 ans en Mésopotamie, on se rend bien compte que l'écriture a d'abord été inventée, non pas pour transcrire la langue qu'on parle (i.e. la voix) mais comme instrument mnémonique pour archiver des informations à caractère économique, démographique, financier, administratif, etc. (J. Goody. 1979) et W. Ong (1990) notamment. Les premières écritures des Sumériens ont d'abord et surtout consisté à archiver des informations et très souvent sous une forme tabulaire... Et l'on conviendra que les informations contenues dans un tableau sont destinées avant tout à être consultées pour exploitation et non pas destinées à être lues, c'est-à-dire à « être parlées ». Un tableau c'est de l'ordre de la langue et il présente des informations qui peuvent être convenablement exploitées même si l'on n'a qu'une connaissance très approximative de la langue dans laquelle elles sont présentées et encore moins de la manière dont ces informations peuvent être énoncées à l'oral.

2. 1 Les deux formes de représentation scripturales du langage

L'exploitation de l'écriture à des fins littéraires est probablement très tardive par rapport à leur fonction première qui est l'archivage des données ; cette fonction n'est pas sans rappeler l'évolution des sciences cybernétiques : l'ordinateur a d'abord été destiné à conserver puis à traiter des informations de manière automatique (voir étymologie d'informatique !) et c'est seulement bien plus tard que l'on a détourné ces machines de leur fonction initiales pour en faire des outils de traitement de texte, de la parole ou de la langue, c'est selon¹.

Sur un plan tout à fait autre, l'évolution des sciences du langage, le développement de la littérature et l'enseignement des langues ont fini par faire reconnaître deux formes d'écriture : l'écriture utilisant les symboles phonétiques et l'écriture selon des conventions orthographiques faisant parfois appel aux graphèmes et parfois à des digraphes. La première forme d'écriture sert à représenter la langue telle qu'elle est parlée, c'est-à-dire, tel que les mots sont réellement prononcés par les locuteurs natifs. Diki-Kidiri (2007: 10) insiste bien que « la transcription phonétique reproduit très fidèlement chaque son tel qu'il est prononcé en un moment donné ».

La seconde forme d'écriture sert à représenter la langue selon une forme scripturale convenue et conventionnée et d'un arbitraire de second niveau². On ne manquera pas de voir le parallèle presque parfait entre l'opposition langue/parole et la dichotomie correspondant à la représentation scripturale de la langue par l'orthographe et l'autre représentation scripturale par les symboles phonétiques, celle de la parole. A ce propos, il faut d'ailleurs corriger certaines confusions terminologiques fâcheuses; il est, à notre sens impropre de parler, comme le fait Otsaga (2004 :82), de « *transcription orthographique* » ; il y a collusion de genres! D'un point de vue méthodologique, il paraît plus cohérent de parler de « transcription phonétique » lorsqu'il s'agit de donner une forme scripturale à la parole et de réserver l'expression « écriture orthographique » lorsque l'on tente de représenter la langue sous une forme scripturale conventionnée et conventionnelle.

2.2 Le rôle des deux formes de représentation scripturales du langage

¹ Les informations informatiques ont d'abord été tabulaires ou sous la forme de listing ; et l'on peut vérifier que dans la jeune histoire de la science informatique, les logiciels de tableurs sont bien antérieurs aux logiciels de traitement de texte ; le traitement des images – logiciel infographiques – ne datant d'ailleurs que d'avant-hier, fin du 20^{ème} siècle...

² On ne perdra pas de vue que les symboles phonétiques sont eux-aussi arbitraires: rien n'autorisait les premiers phonéticiens à décider que le son « a » se transcrive /a/, ni représenter le son « k » par le symbole /k/...

C'est lorsque l'on se sera mis d'accord sur le rôle des deux formes de représentation scripturales que l'on prendra position plus valablement sur la question de la notation ou non des tons à l'orthographe.

Tous les linguistes et les spécialistes de la pédagogie des langues admettront que l'orthographe et la transcription phonétique ont deux fonctions bien distinctes. La transcription phonétique est exploitée à des fins essentiellement pédagogiques: savoir comment prononcer réaliser la langue en parole orale ou tout simplement comment prononcer un mot hors contexte. L'orthographe sert à représenter la langue de *manière visuelle* et dans sa dimension sociale (au sens saussurien). Au fond, l'orthographe ne se destine pas au parler de la langue mais à sa représentation visuelle, alors que la transcription phonétique est une représentation sonore de celle-ci. Par exemple, la communauté des anglophones est unanime sur l'orthographe de « either » mais en parole, cette même communauté est partagée lorsqu'il s'agit de réaliser ce vocable à l'oral ; lorsque les communautés à dominance britannique disent [aiðð], celles à dominance américaine, sans doute très portées sur le principe d'économie, préfèrent une voyelle pure en lieu et place de la diphtongue de réalisation plus complexe [i:ðð]. On dira que les deux communautés partagent la même langue mais divergent par la parole.

On pourrait pousser les raffinements méthodologiques encore plus loin en distinguant la transcription phonologique – représentée par les barres obliques à droite - de la transcription phonétique – symbolisée par les crochets droits – en disant que la première se rapprocherait de l'instance langue et que la seconde est plus proche de l'instance parole. Retenons que la transcription phonétique ou phonologique a une utilité didactique, savoir comment prononcer les mots³ ; mais avant tout elle a, aux mains des théoriciens de la langue, un rôle de distinction des vocables lorsque l'on répertorie les phonèmes exploités par une langue. En principe les locuteurs natifs d'une langue n'ont pas besoin de transcription phonétique et si le cours de phonétique a un sens chez les apprenants de l'anglais langue seconde ou étrangère, la question d'enseigner cette discipline chez les locuteurs natifs ne se pose même pas !

On terminera cette distinction en aidant Otsaga (*op. cit.*) à trancher le cas de la notation du ton dans les dictionnaires.

Le dictionnaire représente-t-il la langue ou la parole ? Notre avis est que le dictionnaire étant un recueil de mots hors contexte, donc le langage à l'état virtuel sans aucune prise en charge par quelque énonciateur, il s'agit là d'une représentation de la langue et il serait absurde de vouloir y porter les tons et cela pour les raisons déjà avancées et qui seront précisées dans la

³ Et cela quitte à être repris par les locuteurs d'autres communautés linguistiques !

section qui suit. D'ailleurs, le schème tonal de bien de mots varie selon que l'on prend le mot isolé et hors contexte ou qu'il soit déjà impliqué dans une structure plus grande (voir 3.1 *infra*). Dans la mesure où il est quasi impossible de prévoir tous les contextes d'apparition des mots, l'écriture la plus appropriée pour un recueil de lexique est très probablement celle qui fait l'économie de la notation des tons, quitte à prévoir plusieurs entrées pour le même vocable.

3. LA NOTATION DES TONS ET LA QUESTION DE L'INSTRUMENTALISATION DES LANGUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

3.1 Faut-il noter les tons à l'orthographe ?

Une fois que l'on a perçu et accepter d'une part, la différence entre la langue et la parole et, d'autre part, la différence entre la transcription phonétique et l'écriture orthographique et leurs fonctions respectives, la réponse à la question de noter ou non les tons à l'orthographe ne doit plus se poser ! Même si le ton a une valeur distinctive au plan lexical et grammatical, dans la mesure où, au plan typologique il sert à marquer la différence entre les dialectes, on peut considérer qu'il s'agit là d'une différence presque idiosyncratique de l'ordre de la parole. D'ailleurs, dans une même langue à tons, « la structure tonale de certains termes varient selon qu'ils sont en isolation ou en contexte », constate fort bien Otsaga (2002 : 76). Ainsi en sénoufo, variante kuflo, le mot « **table** » [tabali] a la structure tonale BHH ; le mot « **piéd** » [tɔlɔʔɔ] a la structure tonale MMM ; cependant lorsque les deux noms apparaissent comme un syntagme nominal complexe ou considérés comme formant un composé nominal « pied de la table » la structure tonale du nom déterminé ne survit pas à l'opération de composition. Au lieu de :

Mots isolé	Structure tonale	Mot composé/ SN complexe	Structure tonale
tabali	BHH	tabali tɔlɔʔɔ	BHH HHM
tɔlɔʔɔ	MMM		

Là où l'on se serait attendu à une simple concaténation des schèmes tonals de [tabali tɔlɔʔɔ] BHH + MMM, on a plutôt BHH-HHM.

Il faut noter que malgré les formalisations proposées par les spécialistes en phonologie, la structure tonale des termes à l'issue de leur composition est quasi imprévisible : on ne peut guère généraliser la règle selon laquelle l'un des termes du composé a une structure tonale X, la structure tonale du terme qui suit sera Y, suivant un principe systématique. Voilà pourquoi on doit pouvoir envisager que l'extrême variation des structures tonals en contexte syntaxique et encore plus en situation de communication n'est guère prévisible. Et comme le ton est de l'ordre de la parole plus qu'il ne l'est de la langue, une orthographe digne de ce nom, c'est-à-

dire une forme d'écriture qui se veut une image visuelle de la langue et non pas une représentation sonore de la parole réalisée, ne doit guère s'affubler de signes diacritiques comme les tons.

3.2 L'instrumentalisation des langues pour le développement

On aura déjà répondu partiellement à la question de pourquoi écrire les langues. On écrit les langues pour stocker et générer les informations utiles aux activités humaines. Les évolutions scientifiques et technologiques sont quasi-inconcevables dans l'apport de l'écriture que nous aimons à appeler la « valeur culturelle ajoutée » aux langues naturelles. Il n'est pas utile d'insister sur le fait qu'alors que le don de parole est une donnée naturelle (un cadeau de Dieu), l'écriture est uniquement une donnée culturelle, comme en témoigne le fait que, par nature toutes les communautés humaines ont la parole et qu'en raison des évolutions culturelles, elles n'ont pas toutes développé l'écriture, loin s'en faut.

L'écriture n'est pas le seul instrument à même de permettre le développement par l'évolution technologique comme en témoigne, dans l'histoire la sophistication technologique et sociale extrême de certains peuples de l'antiquité comme les Incas d'Amérique qui n'ont pas eu besoin d'une écriture systématisées – telle que nous la connaissons – pour parvenir à des niveaux de raffinement culturel et technologique d'une haute perfection. Cependant, depuis le début de l'Histoire, la différence entre les peuples en matière de développement scientifique et technologique s'apprécie valablement avec l'écriture comme critère d'évaluation.

L'écriture devient un instrument de développement lorsqu'elle sert à modifier positivement le système de pensée. De nombreux travaux dont ceux de Goody et Watt (1963) à Olson & Torrance (2001) en passant par ONG (1990), R. Funnehan (1988), Prah (1993 ; 1995), Scribner & Cole (1981), pour ne citer que quelques-uns en portent largement témoignage. A elle toute seule, l'écriture ou la littératie ne peut pas conduire aux transformations sociales. L'écriture devient un véritable instrument de développement lorsqu'elle devient une pratique culturelle presque banale à l'échelle de toute la société (A. Bernardo (1998), on parle alors « d'environnement lettré », chose qui fonde la différence entre les sociétés à traditions orales généralement peu développées par opposition aux sociétés d'écriture généralement développées.

Instrumentaliser les langues pour le développement revient à les doter de systèmes d'écriture à grande échelle. Une telle entreprise nécessite qu'il faille adopter des systèmes d'écritures suffisamment transversales pour être utilisée par le plus grand nombre de communautés linguistiques témoignant d'un niveau d'intercompréhension élevé. Si l'on fait l'option de la transcription de la parole, la tâche devient tout simplement impossible puisque, tenant compte

des réalisations phonétiques, non seulement chaque variante dialectale devra avoir sa propre écriture, mais, dans une perspective extrême deux locuteurs de la même variante affecteront des transcriptions différentes à chaque vocable.

Il reste donc la solution de l'écriture orthographique et comme celle qui se veut une image visuelle de la langue et des langues. Une telle orthographe transversale devra tourner le dos à la notation des tons dans la mesure où les différences de schèmes tonals contribuent à maintenir l'impression d'hétérogénéité linguistique, comme on a pu le voir entre le kuflo et le nyarafolo, ce qui rend plus difficile la production de supports didactiques utilisables par plusieurs communautés linguistiques même lorsqu'elles appartiennent au même groupe de langues. Seule une orthographe transversale débarrassée des tons permettra la production de supports didactique en quantité d'échelle.

3.3 Les chercheurs et les praticiens face à la notation des tons

La position que nous défendons pourrait paraître aux yeux de certains comme un simple principe théorique ou idéologique. Pourtant elle se fonde à la fois sur les constats sur le terrain. A. Keita (2004 : 34) rapporte les constats de l'une Sous-commission nationale chargée de l'orthographe du dioula (1999 :2) « le fait de ne pas écrire les tons ne gêne aucunement les locuteurs dioula qui apprennent à lire les textes en dioula ». Dans une conversation informelle sur les pratiques de l'écriture des langues nationales, Feu le Professeur Mel Gnamba Bertin indiquait avoir remarqué que les locuteurs adjoukrou de Mopoyem (Sud de la Côte d'Ivoire), familiers de la lecture et de l'écriture avaient fini, dans leur grande majorité, à ne plus noter les tons à l'écrit, sans que cela ne gêne ni la compréhension ni l'aisance de la lecture des textes. On constate que les locuteurs natifs du sénoufo formés dans le cadre de l'alphabétisation par les organisations religieuses font généralement économie de la notation des tons ; on doit admettre alors que ces utilisateurs naturels et authentiques de la langue trouvent la notation des tons très peu commode et surtout non nécessaire. A propos du kasem, langue gur à cheval sur le nord du Ghana et le sud-est du Burkina Faso, Awedoba (1990 :38) note que les locuteurs natifs quoique bien formés à la transcription redoutent la notation des tons à l'écriture. Bird (op cit. 4) rapporte que dans une langue bantou comme le Dschang du Cameroun, un des locuteurs pourtant familier de l'orthographe de cette langue avoue écrire des phrases, voire des paragraphes entiers pour ensuite revenir porter les tons aux syllabes et cela en répétant les séquences à haute voix. En tout état de cause, pour les langues qui nous intéressent (kuflo et nyarafolo) un examen des correspondances privées que certains locuteurs échangent montrent clairement qu'ils omettent systématiquement les tons à l'écrit.

Que doit-on en déduire face à la tendance générale des utilisateurs natifs à plutôt éviter la notation des tons? Il apparaît clairement que la notation des tons est bien un artifice de ceux

qui ont été alphabétisés à l'école occidentale et en particulier des chercheurs toujours friands de la description et du maintien, à leur yeux, du distinctif. Il y a bien une dimension sociologique à l'adoption d'une orthographe débarrassée des signes diacritiques, sans que la lecture et l'écriture n'en soient affectées. C'est certainement le contact régulier avec le texte écrit, le développement d'une culture de la littérature par la promotion et le maintien d'un environnement lettré.

On peut, en effet, constater que dans les sociétés à longue tradition d'écriture comme le français ou l'espagnol et dont l'écriture comporte des signes diacritiques comme les accents ayant souvent une valeur grammaticale lorsque les circonstances exigent une typographie en lettres capitales intégrales (i.e. titres à la une de journaux), ces signes sont généralement ignorés sans que la lecture et la compréhension n'en soient gravement affectées. On n'oubliera surtout pas le cas de l'anglais avec l'accent comme marque d'opposition entre verbe et nom et pour lequel l'idée ne viendra jamais au puriste le plus conservateur d'exiger que soit noté l'accent dans le seul souci de distinguer « 'transport » (le nom) de « trans'port » le verbe.

3.4 L'illusion technologique et la question de la notation des tons

Les défenseurs de la notation des tons répliquent à ceux qui y sont opposés que les moyens technologiques actuels permettent d'écrire tous les signes diacritiques et tous les symboles phonétiques. Ce débat va bien au-delà de la problématique relative à la notation ou non des tons. Il s'agit ici encore de la confusion entretenue entre ce que doit être une orthographe et ce qui ne doit rester qu'une transcription phonétique de la parole. A propos des orthographe, les mêmes adeptes des solutions technologiques se laissent fasciner par la possibilité technique de composer des symboles phonétiques absents sur les claviers normaux mais qui peuvent être obtenus soit à l'aide des codes ASCII soit la mise au point de macros. Les solutions technologiques dont on vante les performances ne sont, en réalité, qu'une « illusion technologique ».

En effet, dans la pratique l'insertion des signes diacritiques et donc des tons pose un problème de réalisme et de praticabilité. Bien sûr que l'on peut tout faire avec les ordinateurs ; mais dans les faits, il faudra toujours arrêter la saisie du texte, remonter dans le menu insertion du logiciel pour insérer le symbole désiré, ce qui n'est guère pratique pour celui qui veut écrire sa langue avec la même aisance qu'avec celle avec laquelle on « dactylographie » toutes les autres langues présentes en imprimerie et sur les supports Web.

Même en optant pour la codification par le système ASCII, il faut supposer lorsque l'utilisateur laisse momentanément son ordinateur ou tablette pour celui de quelqu'un d'autre, il doit

encore procéder à une codification ASCII si tant est que le propriétaire de l'ordinateur lui en donne la permission.

En attendant que les Africains ne se lancent dans la fabrication des ordinateurs, il importe d'exploiter les ordinateurs existants en procédant à un contournement systématique des symboles phonétiques ainsi que le propose CASAS : le recours au digraphes.

CONCLUSION

La décision de noter les tons ou d'en faire l'économie à l'écriture doit se fonder à la fois sur des présupposés théoriques mais également sur la dimension pratique. Il y a d'abord lieu de voir ce qu'est l'écriture par rapport à la langue. L'écriture dans sa version orthographique ne se destine pas et ne cherche pas à se destiner à la ré-transposition de la langue parlée, de la voix, de l'oralité. L'écriture orthographique est une forme conventionnelle, voire arbitraire de représentation de la langue pour l'archivage des informations, la représentation des concepts que l'esprit humain, à travers les processus cognitifs, opérationnalise pour la pensée abstraite propice à la réflexion décontextualisée et partant à la réflexion scientifique et technologique (Silué 2000).

On ne niera pas la pertinence des tons dans les langues africaines où ils sont attestés, cependant lorsque l'on examine certaines variantes dialectales comme le kuflo et le nyarafolo, on note que les tons constituent un facteur de divergence et d'accentuation des variations eux-mêmes facteurs de la diversité linguistique peu propice à la constitution de grands ensembles socioéconomiques

L'harmonisation des orthographes permet de doter les parlars différents d'un modèle unique d'écriture au départ qui, si elle est vulgarisée peut conduire progressivement à la constitution de modèles de langue plus facile à standardiser. Et dans la mesure où les tons accentuent les divergences dialectales ou idiosyncratiques, ils sont davantage de l'ordre de la langue parlée que de la langue écrite orthographique. L'harmonisation des orthographes ayant un objectif de regroupement ou de rapprochement des langues, ne serait-ce que par l'écriture, les tenants des orthographes harmonisées optent pour l'économie de la notation des tons.

On notera que les difficultés invoquées dans la lecture pour cause de non-notation des tons relèvent davantage d'une approche métalinguistique des phénomènes linguistiques (recherche et pédagogie) et non de leur utilisation naturelle et ordinaire.

Le présent travail a examiné les cas des parlars kuflo et nyarafolo dont l'écriture peut être faite avec strictement la même orthographe pour peu que l'on fasse l'économie de la notation

des tons. La démarche pourrait être généralisée d'abord aux parlers du cluster sénoufo, puis à d'autres regroupements de la famille des langues gur ou même à l'ensemble des langues où le ton est attesté.

BIBLIOGRAPHIE

- AWEDOBA, A. K.. 1990. Kasem tones and orthography. *Journal of West African Languages*, 20(2), pp 31–46.
- BATTESTINI, S. 1997. *Ecriture et texte. Contribution Africaine*. Presses de L'Université Laval.
- BIRD, S. 1998. np. Strategies for Representing Tone in African Writing Systems: A Critical Review. University of Edinburgh. <http://cogprints.org/2174/5/wll2.pdf>. Accessed on 06-02-2016.
- DIARRA, B. 1984. Où en est l'orthographe des tons du bambara à la DENAFLA ? in *Mandenkan* n° 7 p. 75-83 Accessed on 06-02-2016.
- DJITE, G. P. 2008. *The Sociolinguistics of Development*. Clevedon – Buffalo – Toronto: Multilingual Matters.
- DJITE, G. P. 2011. Development and the national language question: a case study¹. *International Journal of Society and Language*. pp 43-54.
- ETTIEN, K. N. 2014. Towards an Optimal Representation of Tones in the Orthographies of African Languages. In *Linguistic Portfolios*: Vol. 3, Article 12. http://repository.stcloudstate.edu/stcloud_ling/vol3/iss1/12. Accessed on 28-12-2014
- GOODY, J. & WATT, I. 1963. The Consequences of Literacy. In *Literacy in Traditional Societies*. J. Goody (Ed) Cambridge: CUP.
- GOODY, J. 1977. *La Raison graphique: La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Collection le sens commun.
- GOODY, J. (1987). The Interface between the Written and the Oral. *Studies in Literacy, Family, Culture and the State*. Cambridge University Press.

KEITA, Aliou : La notation des tons en transcription orthographique du dioula du Burkina : quelques points de réflexion.(nd.) <http://llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Mandenkan37/37keita.pdf> du 4 avril 2014 à 14 :13. Pp 33-47. Accessed on 26-11-2014

KIPRE, B. F. et. al. 2013. L'orthographe harmonisée des langues Kru de Côte d'Ivoire et du Libéria. Cape Town : CASAS

KOFFI, E. 2014. Towards an Optimal Representation of Tones in the Orthographies of African Languages. *Linguistic Portfolio* Vol 3 pp 163-189.

NIKIEMA, N. et. al. 2004. L'orthographe harmonisée des langues Gur du Bénin, du Burkina, de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo. Cape Town : CASAS

OLSON, D. & TORRANCE, N. (Eds). 2001. The making of Literate Societies. Oxford: B. Blackwell.

ONG, W. J. 1990. *Orality and Literacy*. London & New York: Routledge

FUNNEHAN, R. 1988. *Literacy and Orality*. American Folklore Society.

OTSAGA, T., A..2002. Les tons dans les dictionnaires de langues gabonaises: situation et perspectives. <http://lexikos.journals.ac.za> pp 74-89

PRAH, Kwesi K. 1995. *African Languages for the Mass Education of Africans*. CASAS Book Series n° 7. CASAS: Cape Town

PRAH, Kwesi K. 1993. *Mother Tongue for Scientific and Technological Development in Africa*. CASAS Book Series n° 8. CASAS: Cape Town

SCRIBNER, S. & COLE, M. 1981. *The Psychology of Literacy*. Cambridge: Harvard University Press

SIBAYAN Bonifacio P. «The Implementation of Language Policy». In *The Determination and Implementation of Language Policy*, New York, Oceana Publications Inc., 1967, p. 126-190.

SILUE, Sassongo J. 2000. *Education, Literacy and Development in Africa*. CASAS: Cape-Town. CASAS Books Series n° 10.

YÉO K.O., (2012). *Etude comparative de la morphologie nominale de six langues sénoufo*, Thèse Unique de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, 395 p.